ONSIDE

Enhancing the skills of Sport Officials in Europe

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES POUR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS EN EUROPE

TABLE DES MATIÈRES

I HISTORIQUE ET CONTEXTE 4

II NTRODUCTION AU REFERENTIEL D'ACTIVITES ET AU REFERENTIEL DE COMPETENCES 10

III LE REFERENTIEL D'ACTIVITES POUR LES JUGES OU ARBITRES SPORTIFS EN EUROPE 13

IV REFERENTIEL DE COMPETENCES POUR LES JUGES OU ARBITRES SPORTIFS EN EUROPE 16

RÔLE CLÉ A. DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PERSONNELLES 17

Unité A1. Évaluer son propre niveau de pratique

Unité A2. Développer son niveau de performance en tant que juge ou arbitre sportif

RÔLE CLÉ B. RELATIONS 23

Unité B1. Capacité à travailler et collaborer avec d'autres juges ou arbitres sportifs

Unité B2. Capacité à travailler et collaborer avec les compétiteurs et leurs représentants

Unité B3. Capacité à travailler et collaborer avec le personnel de l'événement ou de la compétition sportive

Unité B4. Communiquer avec les médias (NB : convient aux juges ou arbitres sportifs qui ont un rôle de liaison avec les médias)

RÔLE CLÉ C. COMPETITION 33

Unité C1. S'assurer que l'environnement de l'événement ou de la compétition sportive respecte les règles/lois et l'éthique du sport

Unité C2. Appliquer le devoir de responsabilité envers les compétiteurs et les juges ou arbitres sportifs

Unité C3. Surveiller l'événement ou la compétition sportive et appliquer les règles lois et l'éthique du sport

Unités C4. Superviser l'événement ou la compétition sportive et juger la qualité des performances selon les normes du sport/de la compétition

Unité C5. Gérer les conflits dans le cadre du rôle de juge ou d'arbitre sportif

RÔLE CLÉ D. INFORMATION 47

Unité D1. Recueillir, enregistrer et stocker les informations requises par le rôle de juge ou arbitre sportif

Unité D2. Fournir des informations à d'autres personnes, comme l'exige le rôle de juge ou arbitre sportif

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

©2020. ONSIDE. Tous droits réservés. L'utilisation commerciale de ce matériel ou d'une partie de ce matériel est interdite et constituera une violation du droit d'auteur.

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

Ce document fait partie d'une série de 5 rapports qui peuvent être lus conjointement ou de manière autonome.
Note : Ce document est une traduction. La version originale a été produite en anglais et fait office de référence.

ONSIDE
Enhancing the skills of Sport Officials in Europe

I HISTORIQUE ET CONTEXTE

A. LE PROJET ONSIDE

Le projet ONSIDE (titre complet : «Formation innovante visant à renforcer les compétences des juges et arbitres sportifs en Europe») a regroupé des acteurs clés du monde de l'arbitrage sportif pour la première fois au niveau européen afin de développer une approche stratégique pour la formation et le développement.

Sous la coordination de l'Observatoire Européen du Sport et de l'Emploi (EOSE, www.eose.org), le partenariat du projet ONSIDE a rassemblé une combinaison unique d'organisations dédiées au développement de l'arbitrage sportif - trois fédérations sportives internationales ou européennes, deux fédérations sportives nationales, un conseil national des sports, un comité olympique, une université et deux associations nationales d'arbitres et juges sportifs.

PARTENARIAT DU PROJET ONSIDE

COORDINATEUR DU PROJET

France / Europe
European Observatoire of Sport and Employment

France
Association Française du Corps Arbitral Multisports

Royaume-Uni
Sports Officials UK

Malte
SportMalta

Royaume-Uni
British Wheelchair Basketball

Suisse / Europe
European Athletics

Luxembourg / Europe
European Table Tennis Union

Autriche / Europe
European Handball Federation

Bulgarie
National Sports Academy «Vassil Levski»

Roumanie
Romanian Football Federation

Pays-Bas
Dutch Olympic Committee
* Dutch Sports Federation

Les partenaires ont collaboré activement dans le cadre d'un ambitieux programme de réunions et d'activités qui s'est terminé par un événement international consacrés aux juges et arbitres sportifs, organisé de manière virtuelle le 20 novembre 2020, et qui a attiré 250 participants issus de 39 pays tant Européens qu'au niveau mondial.

EOSE et les partenaires du projet ONSIDE sont particulièrement fiers que leurs efforts aient contribué à la création de la Fédération Internationale pour les juges et arbitres sportifs (IFSO, www.ifso.sport), fondée au Palais de la Paix dans la ville de La Haye (Pays-Bas) en mars 2019. Il s'agit de la première organisation associative de dimension mondiale dont le but est de renforcer et développer l'arbitrage sportif dans tous les sports et tous les pays. Les partenaires du projet ONSIDE considèrent l'association IFSO comme le véhicule parfait pour continuer à promouvoir de manière durable et efficace les résultats et principaux développements du projet auprès du secteur sportif international. Il a donc été convenu à l'unanimité qu'IFSO devait devenir le «Legacy Partner» c'est-à-dire le partenaire de l'héritage du projet ONSIDE.

ONSIDE LEGACY PARTNER

Le projet ONSIDE, financé par la Commission Européenne au travers du programme Erasmus+ Sport, a été conduit sur une période de 3 ans allant du mois de janvier 2018 au mois de décembre 2020. L'ensemble des partenaires, ainsi qu'IFSO, le partenaire de l'héritage, continueront à poursuivre les objectifs et à promouvoir l'utilisation des productions innovantes développées par le biais d'un plan d'action durable.

De plus amples informations sur le projet sont disponibles sur **www.onside-sport.eu** et sur **www.ifso.sport**

B. PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE RÔLE VITAL DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Les juges et arbitres sportifs sont connus sous des positions et rôles divers, mais quel que soit l'intitulé, le sport ne peut exister sans eux. La majorité des juges et arbitres sportifs sont engagés de manière bénévole ou ne perçoivent qu'une rétribution symbolique pour leurs activités, mais ce sont eux qui font que toutes les compétitions et événements sportifs, du niveau amateur au plus haut niveau de pratique sportive, puissent se dérouler toute l'année.

Le message est simple : «PAS DE JUGE OU ARBITRE SPORTIF = PAS DE SPORT» et cela s'applique à l'ensemble des disciplines sportives.

L'intitulé exact et le rôle du juge ou arbitre sportif dépendent principalement du sport dans lequel il opère. En voici quelques exemples :

- Arbitre assistant
- Commissaire
- Juge
- Juge de ligne
- Marshal
- Officiel
- Arbitre
- Scorer
- Juge du départ (Starter)
- Chronométreur
- Juge de touche
- Arbitre
- Arbitre vidéo

Malgré leur importance, les juges et arbitres sportifs sont confrontés à de nombreux défis et réalités. Leur rôle crucial ne reçoit pas souvent l'attention qu'il mérite, et lorsque que c'est le cas, le degré de respect qu'ils reçoivent des compétiteurs, des entraîneurs et des spectateurs est rarement égal à la préparation, à la concentration et aux efforts qu'ils déploient lorsqu'ils sont engagés sous une surveillance étroite et une pression énorme, souvent accrue par l'utilisation croissante des nouvelles technologies.

Ainsi, le rôle fondamental qu'accomplissent les juges et arbitres sportif pour assurer le bon déroulement des compétitions sportives, semaine après semaine et année après année, a généralement été négligé, sous-évalué et parfois critiqué de manière dure et injuste. Dans de nombreux sports, leur formation et leur développement peuvent se concentrer trop étroitement sur les aspects techniques de leur sport au détriment de compétences plus larges telles que la communication, le travail d'équipe, la gestion des conflits et le développement personnel continu. Ils sont souvent isolés dans leur sport et n'ont que peu, voire aucune, possibilité de tirer des enseignements des exemples de bonnes pratiques d'autres sports.

ONSIDE a donc travaillé sans relâche pour accroître la visibilité, la reconnaissance et le développement des juges et arbitres sportifs par le biais des activités suivantes :

- Conduire et promouvoir les résultats de recherches fiables et valables pour mettre en évidences les réalités et les challenges dans le domaine de l'arbitrage sportif ;
- Renforcer le profil de l'arbitrage sportif auprès de tous les acteurs du monde du sport ;
- Encourager un engagement collaboratif afin que les juges et arbitres des différents sports puissent échanger et apprendre les uns des autres ;
- Définir les aptitudes, les connaissances et les compétences génériques indispensables des juges et arbitres sportifs, qui sont communes à tous les sports et à tous les pays ;
- Promouvoir l'éducation et la formation dans le domaine de l'arbitrage sportif et proposer de nouveaux parcours de formation et des possibilités de développement pour les juges et arbitres sportifs afin d'améliorer leurs compétences grâce à des méthodes d'apprentissage innovantes, notamment des modules d'apprentissage en ligne.

Enfin, le projet ONSIDE promeut également l'arbitrage sportif en tant qu'activité bénévole dans le secteur du sport qui renforce l'inclusion sociale et l'égalité des chances pour tous.

C. LA STRATÉGIE D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE POUR LE SECTEUR DU SPORT - LE « 7 STEP MODEL » OU MODÈLE EN 7 ÉTAPES

Une approche systématique pour l'élaboration de référentiels d'activités et de compétences et de programmes de formation pour les juges et arbitres sportifs

Afin de réaliser ses ambitions en matière d'arbitrage sportif, le projet ONSIDE a mis en application la stratégie novatrice d'apprentissage tout au long de la vie pour le secteur du sport, connue sous le nom de « 7 Step Model » (ou Modèle en 7 étapes)[1]. Ce modèle a été conçu par EOSE et a été testé à travers d'autres projets transnationaux similaires dans le secteur du sport et de l'activité physique.

[1] Pour une description approfondie du modèle, voir Gittus, B & Favre, A, The Lifelong Learning Strategy for the Sector : the 7 Step Model, in Gouju, JL & Zintz, T (Eds) (2014) Sport : linking education, training and employment in Europe, an EOSE Network Perspective. Presses Universitaires de Louvain. Voir également la description du 7 Step Model sur le site web d'EOSE : http://eose.org/approach/7-step-model/

Le modèle fournit un cadre stratégique visant à garantir l'existence d'une éducation, d'une formation et de qualifications appropriés et ainsi soutenir le développement de la main-d'œuvre du secteur, composée de salariés rémunérés et de bénévoles. Il a été élaboré en réponse aux principaux défis en matière d'éducation et d'emploi dans le secteur et s'aligne sur les principales politiques et instrument de l'Union Européenne dans les domaines du sport, de l'emploi, de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP).

L'application du modèle en 7 étapes dans le cadre du projet ONSIDE a permis de réunir les acteurs du monde de l'emploi et de l'éducation, et de s'appuyer sur l'expertise de nombreux juges et arbitres expérimentés dans divers sports afin de garantir que l'offre de formation proposée soit adaptée et conforme aux besoins et aux attentes du secteur.

Le projet a adopté une approche générique de l'arbitrage sportif, c'est-à-dire qu'il a tenté d'identifier toutes les principales caractéristiques de l'arbitrage sportif, indépendamment du sport spécifique, et a identifié toutes les fonctions et tâches qu'un juge ou arbitre sportif compétent devrait être capable d'accomplir à tout niveau et dans tout contexte.

Les étapes suivantes ont été mises en application dans le cadre du projet ONSIDE :

ETAPE 1	Le modèle a commencé par la collecte d'**informations sur le marché du « travail » (IMT)** en menant une vaste recherche documentaire et primaire sur les réalités, les caractéristiques et les tendances de l'arbitrage sportif.
ETAPE 2	L'étape suivante du modèle a permis d'établir une **cartographie du secteur** présentant les principales réalités et caractéristiques du domaine de l'arbitrage sportif et notamment des juges et arbitres sportifs, qu'ils soient rémunérés ou engagés de manière bénévole.
ETAPE 3	Le modèle a ensuite décrit de manière plus détaillée les différents rôles identifiés dans ce domaine particulier de l'arbitrage sportif au travers d'un **« descripteur » des rôles** d'arbitre ou de juge sportif.
ETAPE 4	Le projet a permis au partenariat d'élaborer un **référentiel d'activités** décrivant toutes les principales fonctions qu'un juge ou arbitre sportif compétent devrait être capable d'exercer.
ETAPE 5	Les parties prenantes et les partenaires du projet ont développé le référentiel d'activités à un niveau de détail plus élevé pour être en mesure de produire le **référentiel de compétences** pour les juges et arbitres sportifs en Europe. Ce référentiel reprend chacune des fonctions du référentiel d'activités et y ajoutent des critères de performance qui permettront d'évaluer les performances d'un juge ou arbitre sportif, ainsi que des exigences en matière de connaissances et de compréhension qui serviront à étayer l'éducation et la formation futures pour l'arbitrage sportif.
ETAPE 6	Le projet a élaboré un **Manuel des modules de formation** contenant 13 modules génériques (c'est-à-dire non spécifiques à un sport) et une liste de résultats d'apprentissage développés à partir du référentiel de compétences et des exigences en matière de connaissances. Ce manuel comprend également des conseils aux organisations qui souhaitent développer de la formation visant le renforcement des compétences génériques des juges et arbitres sportifs.
ETAPE 7	Le projet a créé un **Guide pour la pérennité et l'assurance qualité** regroupant des stratégies visant à garantir que le référentiel de compétences et les modules de formation soient mis en œuvre et utilisés de manière optimale à l'avenir.

Source: EOSE (www.eose.org)

II INTRODUCTION AU REFERENTIEL D'ACTIVITES ET AU REFERENTIEL DE COMPETENCES POUR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

A. LA STRUCTURE DU RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Le référentiel d'activités et le référentiel de compétences de l'ONSIDE ont été élaborées par les organisations partenaires et des experts reconnus dans le domaine de l'arbitrage sportif et sont basés sur une méthodologie d'analyse des rôles.

Le référentiel d'activités commence par l'identification d'un objectif clé (ou d'une mission globale) pour les juges et arbitres sportifs, puis suit un processus d'analyse en demandant ce que les juges et arbitres sportifs doivent être capables de faire pour atteindre cet objectif clé.

Cette méthodologie conduit à un modèle de meilleure pratique basé sur la compétence. L'analyse a identifié 13 fonctions génériques organisées à travers quatre rôles clés (principaux domaines de responsabilité) que le juge ou arbitre sportif doit pouvoir exercer afin d'être compétent dans son rôle.

Le référentiel d'activités pour les juges et arbitres sportifs se trouve en page 15-16 de ce document.

À partir de ces fonctions, le partenariat ONSIDE a ensuite élaboré un référentiel de compétences composés de plusieurs unités et qui porte sur ce que les gens peuvent faire (compétence), et pas seulement sur ce qu'ils savent. Chaque unité du référentiel de compétences se composent des parties suivantes :

- **Résumé :** au début de chaque unité du référentiel de compétence figure un résumé qui décrit la fonction clé et définit le contexte des tâches énumérées dans cette norme.
- **Terminologie :** explications succinctes et exemples de certains mots utilisés dans l'unité.
- **Critères de performance :** ce sont les critères qui définissent ce que le juge ou arbitre doit être capable d'accomplir afin d'être considéré comme compétent. Les critères de performance indiquent un résultat observable que le praticien doit atteindre.
- **Connaissance et compréhension :** ce qu'un juge ou arbitre sportif doit savoir et comprendre afin de remplir ses fonctions et exercer les tâches attendues de manière cohérente et conforme aux critères de performance. Il peut s'agir de la connaissance et de la compréhension de faits, de principes, de méthodes, de processus, de théories, de codes de pratique, de législation, etc.

Enfin, le projet ONSIDE a mis en place une consultation sur ces unités composant le référentiel de compétences avec un groupe d'expert du monde du sport et de l'arbitrage sportif.

Les 13 unités du référentiel de compétences sont incluses dans ce document à partir de la page 17.

Les unités du référentiel de compétences du projet ONSIDE permettront de promouvoir et encourage la mise en application de bonnes pratiques dans le domaine de l'arbitrage sportif avec le soutien et la validation des principales organisations du secteur.

B. APERÇU DU REFERENTIEL DE COMPETENCES

Les unités du référentiel de compétences, et le processus d'analyse fonctionnelle qui mène à ces unités, sont étroitement liés au concept de compétence professionnelle. Les fédérations sportives et les organisations sportives recherchent des juges et arbitres sportifs compétents, et le référentiel de compétences est là pour fournir une description de cette compétence.

En analysant un domaine professionnel, nous découvrons et rendons public ce que signifie être compétent dans un emploi, une fonction, une position ou un rôle.

Cependant, nous devons garder à l'esprit que la compétence est un concept large qui comprend plusieurs «dimensions» différentes.

Lors de l'analyse fonctionnelle, nous examinons les éléments suivants :

- **Exigences techniques -** elles comprennent les compétences et les connaissances professionnelles, telles que la préparation à une compétition et l'application des règles/lois et de l'éthique du sport
- **Les exigences relatives à la gestion du processus de travail ou de pratique -** il s'agit notamment de déterminer les besoins en ressources, de planifier le travail, de contrôler la qualité, de résoudre les problèmes et de suggérer des améliorations
- **Exigences pour faire face aux imprévus -** savoir quoi faire lorsque les choses tournent mal ou ne se déroulent pas comme prévu
- **Les exigences relatives à la gestion de l'environnement de travail ou de pratique -** cela pourrait inclure des éléments tels que la santé et la sécurité, la garantie que l'environnement de compétition est conforme aux exigences du sport, et la gestion des relations de collaboration avec les autres juges et arbitres sportifs, les compétiteurs, les entraîneurs et les dirigeants du sport.

Dans un contexte général, les employeurs apprécient les employés - rémunérés et bénévoles - qui sont compétents dans tous ces domaines, et pas seulement dans les exigences techniques.

Le référentiel de compétences est utile pour établir des parcours de progression de carrière clairs, comprendre les compétences et transférer ces compétences vers d'autres domaines professionnels connexes.

Le référentiel de compétences pour les juges et arbitres sportifs permet une compréhension commune des compétences nécessaires afin de pouvoir gérer des événements et des compétitions sportives. Il a été produit pour aider le secteur du sport à développer des programmes de formation, à identifier les besoins de formation et à s'assurer que les juges et arbitres sportifs ont un cheminement clair dans leur développement.

C. COMMENT UTILISER LE REFERENTIEL DE COMPETENCES ?

Le référentiel de compétence a une grande valeur pour le secteur du sport car il peut être utilisé par différentes organisations et personnes à des fins diverses. On s'attend à ce qu'une série d'organisations sportives, de juges et arbitres sportifs à tous les niveaux et d'organismes de formation utilisent le contenu des unités pour s'assurer que leurs formations sont conformes à une unité convenue et sont alignées avec les attentes du secteur.

Les fédérations sportives et autres organisations sportives peuvent utiliser le référentiel de compétence du projet ONSIDE pour :

- Décrire les compétences dont ils ont besoin pour leur personnel rémunéré et bénévole ;
- Développer des programmes de recrutement et d'intégration ;
- Évaluer les compétences que possèdent actuellement leurs juges ou arbitres sportifs ;
- Fixer des objectifs de performance et d'évaluation ;
- Fournir un cadre de compétences aux juges et arbitres sportifs pour qu'ils puissent réfléchir à leurs performances et les améliorer ;
- Élaborer des programmes de formation pour combler les lacunes identifiées en matière de compétences.

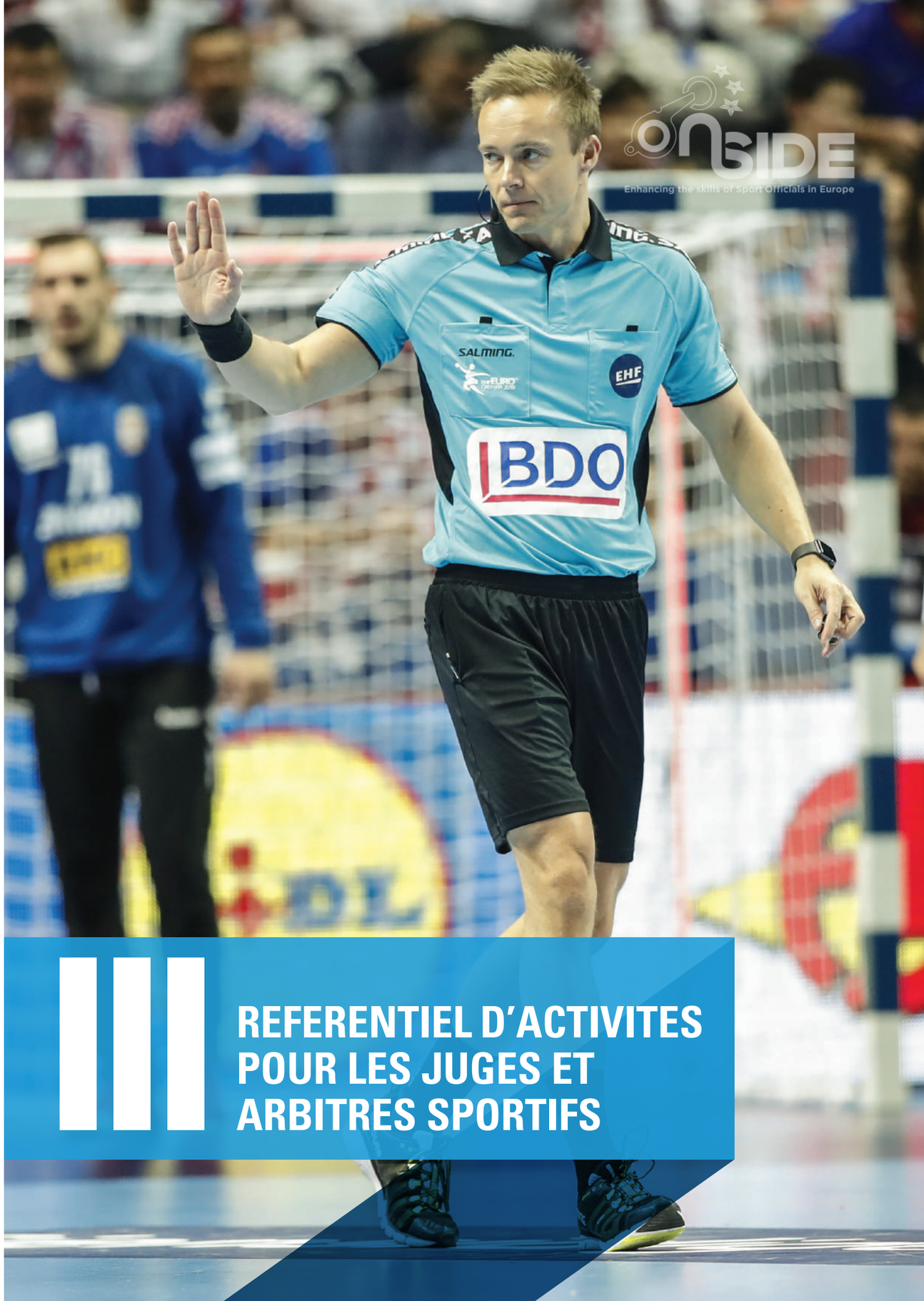

III REFERENTIEL D'ACTIVITES POUR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS POUR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS EN EUROPE

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

OBJECTIF CLÉ / MISSION DES JUGES ET DES ARBITRES SPORTIFS

PERMETTRE AUX COMPÉTITEURS DE PARTICIPER AUX COMPÉTITIONS DANS L'ESPRIT DU SPORT GRÂCE À L'APPLICATION IMPARTIALE DES RÈGLES/LOIS ET DE L'ÉTHIQUE DU SPORT

ONSIDE
Enhancing the skills of Sport Officials in Europe

RÔLES CLÉS

- A - DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PERSONNELLES

–

Évaluer et développer ses propres performances en tant que juge ou arbitre sportif

- B - RELATIONS

–

Établir et maintenir des relations efficaces avec les autres juges ou arbitres sportifs, avec les compétiteurs et les autres personnes impliquées dans la compétition, y compris les médias

- C - COMPÉTITION

–

Gérer l'événement ou la compétition sportive dans le respect des règles/lois et de l'éthique du sport

- D - INFORMATION

–

Gérer les informations requises par le rôle de juge ou arbitre sportif

FONCTIONS

A1 Évaluer son propre niveau de pratique

A2 Développer son niveau de performance en tant que juge ou arbitre sportif

B1 Capacité à travailler et collaborer avec d'autres juges ou arbitres sportifs

B2 Capacité à travailler et collaborer avec les compétiteurs et leurs représentants

B3 Capacité à travailler et collaborer avec le personnel de l'événement ou de la compétition sportive

B4 Communiquer avec les médias (NB : cette fonction convient aux juges et arbitres sportifs qui ont un rôle de liaison avec les médias)

C1 S'assurer que l'environnement de l'événement ou de la compétition sportive respecte les règles/lois et l'éthique du sport

C2 Appliquer le devoir de responsabilité envers les compétiteurs et les autres juges ou arbitres sportifs

C3 Surveiller l'événement ou la compétition sportive et appliquer les règles/lois et l'éthique du sport

C4 Superviser l'événement ou la compétition sportive et juger la qualité des performances selon les normes du sport/de la compétition

C5 Gérer les conflits dans le cadre du rôle de juge ou d'arbitre sportif

D1 Recueillir, enregistrer et stocker les informations requises par le rôle de juge ou arbitre sportif

D2 Fournir des informations à d'autres personnes, comme l'exige le rôle de juge ou arbitre sportif

IV LE REFERENTIEL DE COMPETENCES POUR LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS EN EUROPE

RÔLE CLÉ

A

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PERSONNELLES

UNITÉ A1

Évaluer son propre niveau de pratique

UNITÉ A2

Développer son niveau de performance en tant que juge ou arbitre sportif

ONSIDE

Enhancing the skills of Sport Officials in Europe

UNITÉ A1

ÉVALUER SON PROPRE NIVEAU DE PRATIQUE

RÉSUMÉ

Cette unité porte sur la compétence des juges et arbitres sportifs à contrôler leur propre niveau de performance, à rechercher et à recevoir des commentaires des autres et à clarifier les interprétations des règles/lois et de l'éthique du sport.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette unité.

De manière constructive et positive	Commentaire faisant des suggestions positives couvrant les points forts ainsi que les domaines à améliorer.
Interprétation	Décider de la signification des règles/lois et de l'éthique dans des situations de concurrence réelles.
Juge ou arbitre sportif	Toute personne qui aide à l'application des règles/lois et de l'éthique, par exemple : les arbitres, les commissaires, les marshals, les juges, les marqueurs, etc.
Réflexion	Examiner ses propres performances en tant que juge ou arbitre sportif, identifier et analyser les points forts et les domaines à développer.
Les acteurs concernés	Peut inclure d'autres juges ou arbitres sportifs, des compétiteurs et des représentants de joueurs/athlètes lorsque cela est pertinent et approprié pour la performance du juge ou arbitre sportif
Sport	Toutes les formes d'activités physiques compétitives qui, par une participation occasionnelle ou organisée, visent à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à nouer des relations sociales ou à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux.

CRITÈRES DE PERFORMANCE (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCA1.1 Surveiller ses propres activités en arbitrage, en notant les incidents et les aspects de la performance qui nécessitent une attention

PCA1.2 Chercher et recevoir un retour d'information sur ses propres performances de la part des parties prenantes concernées de manière constructive et positive

PCA1.3 Réfléchir sur ses propres performances en tant que juge ou arbitre sportif et partager ses réflexions avec ses collègues concernés

PCA1.4 Collaborer avec les collègues concernés pour clarifier l'interprétation des règles/lois et de l'éthique du sport et les normes de conduite des juges et arbitres sportifs.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KA1.1 L'importance de l'auto-évaluation et la façon dont elle contribue à améliorer ses propres performances en tant que juge ou arbitre sportif

KA1.2 Comment procéder à une auto-évaluation de tous les aspects de son rôle de juge ou arbitre sportif et réfléchir régulièrement à sa pratique de juge ou arbitre sportif

KA1.3 L'importance de rechercher et de recevoir un retour d'information sur sa propre pratique de juge ou arbitre sportif et la façon de recevoir un retour d'information constructif

KA1.4 Les types de parties prenantes dont le retour d'information est utile pour réfléchir à leur propre pratique de juge ou arbitre sportif

KA1.5 Comment utiliser le retour d'information pour améliorer ses propres pratiques de juge ou arbitre sportif

KA1.6 Comment partager des informations constructives avec d'autres juges ou arbitres sportifs

KA1.7 L'intérêt de réfléchir sur sa propre performance de juge ou arbitre sportif avec ses collègues et déterminer qui devraient être ces collègues

KA1.8 L'intérêt de travailler avec les collègues concernés pour clarifier l'interprétation des règles/lois et de l'éthique du sport et les normes de conduite des juges ou arbitres sportifs

KA1.9 L'importance de l'honnêteté et de l'intégrité dans le sport en tant que juge ou arbitre sportif et comment réfléchir à ses propres pratiques d'honnêteté, d'éthique et de fair-play

KA1.10 Les procédures de signalement relatives à toute tentative de violation de l'intégrité du juge ou arbitre sportif

UNITÉ A2

DÉVELOPPER SON NIVEAU DE PERFORMANCE EN TANT QUE JUGE OU ARBITRE SPORTIF

RÉSUMÉ

Cette unité concerne la compétence du juge ou arbitre sportif à examiner et à réfléchir à son niveau de performance, à identifier ses points forts et ses domaines d'amélioration, et à mettre en application un plan de développement personnel qui couvre des domaines tels que :

- la connaissance et l'interprétation des règles/lois et de l'éthique
- des normes de conduite pour les juges et arbitres sportifs
- l'état physique et psychologique correspondant aux exigences du sport
- la sensibilisation à la stratégie et à la tactique dans le sport
- des compétences interpersonnelles et de communication.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette norme.

Communication	Toutes les formes de communication, y compris le langage parlé, écrit et corporel, l'utilisation d'images visuelles et les démonstrations pratiques. Cela devrait inclure les compétences en langues étrangères pour les juges ou arbitres sportifs opérant au niveau international.
Éthique	Un code de comportement moral en rapport avec le sport qui couvre des domaines tels que l'équité, l'intégrité, la responsabilité et le respect d'autrui.
Interprétation	Décider de la signification des règles/lois et de l'éthique dans des situations de concurrence réelles.
Juge ou arbitre sportif	Toute personne qui aide à l'application des règles/lois et de l'éthique, par exemple : les arbitres, les commissaires, les marshals, les juges, les marqueurs, etc.
Plan de développement personnel	Un plan qui indique les objectifs d'apprentissage et de développement, et quand et comment ces objectifs seront atteints, par exemple par des études, la participation à des formations, des conférences, des programmes de remise en forme, etc.
Sport	Toutes les formes d'activités physiques compétitives qui, par une participation occasionnelle ou organisée, visent à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à nouer des relations sociales ou à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux.

CRITÈRES DE PERFORMANCE (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCA2.1 Tenir à jour les informations sur les règles/lois et l'éthique du sport et les normes de conduite des juges et arbitres sportifs

PCA2.2 Identifier les points forts et les domaines d'amélioration en ce qui concerne :

- knowledge and interpretation of rules/laws and ethics and standards of conduct for officials in the sport
- own physical and psychological condition relevant to the demands of officiating in the sport
- awareness of strategy and tactics in the sport
- interpersonal and communication skills
- use of technology

PCA2.3 Concevoir un plan de développement personnel avec des objectifs qui abordent les domaines à développer tout en s'appuyant sur les points forts

PCA2.4 Participer à des activités de développement qui sont cohérentes avec le plan de développement personnel et les exigences de son propre sport

PCA2.5 Continuer à suivre et à évaluer ses propres performances afin d'évaluer l'impact des activités de développement personnel, en modifiant son plan de développement personnel en conséquence

PCA2.6 Suivre les tendances et les développements actuels dans le sport et l'arbitrage et analyser leurs implications pour ses propres performances.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KA2.1 L'importance de développer continuellement ses aptitudes, connaissances et compétences

KA2.2 Les sources d'informations actualisées sur les règles/lois et l'éthique de son sport, les normes de conduite des juges et arbitres sportifs et la manière d'accéder à ces sources et de les utiliser

KA2.3 Comment identifier ses propres forces et domaines de développement en ce qui concerne :

- la connaissance et l'interprétation des règles/lois, de l'éthique et des normes de conduite pour les juges et arbitres sportifs
- sa propre condition physique et psychologique en rapport avec les exigences de l'arbitrage dans le sport
- la sensibilisation à la stratégie et à la tactique dans le sport
- les compétences interpersonnelles et de communication
- l'utilisation de la technologie

KA2.4 L'importance pour un juge ou arbitre sportif d'avoir un plan de développement personnel pour améliorer ses performances

KA2.5 Comment concevoir un plan de développement personnel et ce que ce plan doit contenir

KA2.6 Les types d'activités de développement, y compris l'encadrement et le tutorat, qui amélioreront la pratique de l'arbitrage et la manière d'y accéder

KA2.7 L'importance de réaliser que le développement en tant que juge ou arbitre sportif est continu et que le plan de développement personnel doit être tenu à jour

KA2.8 Les sources d'information sur les tendances et les développements actuels dans l'arbitrage sportif et comment y accéder

KA2.9 L'intérêt d'examiner l'arbitrage dans d'autres sports et d'identifier ce qui peut être transféré à la pratique dans son propre sport

KA2.10 Les voies de développement du sport et la manière de progresser vers des niveaux supérieurs, le cas échéant.

RÔLE CLÉ

B

RELATIONS

UNITÉ B1

Capacité à travailler et collaborer avec d'autres juges ou arbitres sportifs

UNITÉ B2

Capacité à travailler et collaborer avec les compétiteurs et leurs représentants

UNITÉ B3

Capacité à travailler et collaborer avec le personnel de l'événement ou de la compétition sportive

UNITÉ B4

Communiquer avec les médias *(NB : cette fonction convient aux juges et arbitres sportifs qui ont un rôle de liaison avec les médias)*

ONSIDE
Enhancing the skills of Sport Officials in Europe

UNITÉ B1

CAPACITÉ À TRAVAILLER ET COLLABORER AVEC D'AUTRES JUGES OU ARBITRES SPORTIFS

RÉSUMÉ

Cette unité vise à établir et à maintenir des relations de travail et de collaboration efficaces avec d'autres juges ou arbitres sportifs. Elle met l'accent sur la présentation et le comportement personnels, l'utilisation des compétences interpersonnelles, le travail d'équipe efficace, la liaison et la communication, et le soutien mutuel.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette norme.

Communication	Toutes les formes de communication, y compris le langage parlé, écrit et corporel, l'utilisation d'images visuelles et les démonstrations pratiques. Cela devrait inclure les compétences en langues étrangères pour les juges ou arbitres sportifs opérant au niveau international.
Méthodes de communication	Par exemple, les talkies-walkies, les systèmes d'interphone, les messagers, etc.
Concours	Il peut s'agir d'un seul match, d'un événement ou d'un tournoi par exemple.
Juge ou arbitre sportif	Toute personne qui aide à l'application des règles/lois et de l'éthique, par exemple : les arbitres, les commissaires, les marshals, les juges, les marqueurs, etc.
Sport	Toutes les formes d'activités physiques compétitives qui, par une participation occasionnelle ou organisée, visent à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à nouer des relations sociales ou à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux.

CRITÈRES DE PERFORMANCE (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCB1.1 Identifier les procédures de liaison et de communication avec les autres juges ou arbitres sportifs et veiller à ce que les méthodes de communication et de liaison soient efficaces

PCB1.2 Veiller à ce que la présentation et le comportement personnels soient conformes aux normes du sport pour les juges et arbitres sportifs

PCB1.3 Utiliser les compétences interpersonnelles pour établir des relations de collaboration avec d'autres juges ou arbitres sportifs

PCB1.4 Identifier et confirmer toute situation concernant la compétition que l'équipe de juges ou arbitres sportifs doit aborder et convenir d'une méthode commune

PCB1.5 Exercer le rôle et les responsabilités convenus, en assurant une coordination efficace avec les autres juges ou arbitres sportifs

PCB1.6 Communiquer rapidement et clairement avec d'autres juges ou arbitres sportifs en utilisant des méthodes de communication convenues

PCB1.7 Fournir une assistance à d'autres juges ou arbitres sportifs et leur demander de l'aide selon des procédures de travail convenues

PCB1.8 Agir dans les limites de sa propre autorité/responsabilité et traiter les autres juges ou arbitres sportifs de manière juste et équitable.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KB1.1 La valeur du travail d'équipe en tant que juge ou arbitre sportif et l'importance de travailler en collaboration avec d'autres juges ou arbitres sportifs en fonction de leur rôle et de leurs responsabilités

KB1.2 Comment définir clairement les rôles et les responsabilités et travailler en collaboration avec les autres

KB1.3 Pourquoi il est important de traiter les autres juges ou arbitres sportifs de manière juste et équitable.

KB1.4 Comment utiliser les compétences interpersonnelles pour établir et maintenir des relations de collaboration avec d'autres juges ou arbitres sportifs

KB1.5 Pourquoi la communication avec les autres juges ou arbitres sportifs est importante pendant la compétition et comment communiquer selon les méthodes acceptées dans le sport et la technologie disponible

KB1.6 Comment examiner les situations dans lesquelles ils devraient fournir une assistance à d'autres juges ou arbitres sportifs et leur demander de l'aide

KB1.7 L'importance de ne pas dépasser les limites de sa propre autorité/responsabilité.

UNITÉ B2

CAPACITÉ À TRAVAILLER ET COLLABORER AVEC LES COMPÉTITEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS

RÉSUMÉ

Cette unité vise à établir et à maintenir des relations efficaces avec les compétiteurs et leurs représentants. Elle couvre la présentation et le comportement personnels, l'utilisation des compétences interpersonnelles, la confiance et l'autorité tout en s'efforçant de maintenir la coopération, une communication claire adaptée aux besoins des compétiteurs et de leurs représentants et un traitement juste et équitable.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette norme.

Communication	Toutes les formes de communication, y compris le langage parlé, écrit et corporel, l'utilisation d'images visuelles et les démonstrations pratiques. Cela devrait inclure les compétences en langues étrangères pour les juges ou arbitres sportifs opérant au niveau international.
Concours	Il peut s'agir d'un seul match, d'un événement ou d'un tournoi par exemple.
Compétiteurs	Ceux qui participent à la compétition, par exemple, les joueurs, les participants, les gymnastes, les cavaliers, etc.
Compétences interpersonnelles	Compétences relationnelles : capacité à communiquer et à interagir avec d'autres personnes. Les compétences interpersonnelles importantes comprennent l'écoute active, la politesse et le respect, l'empathie, l'utilisation appropriée de l'humour, etc.
Juge ou arbitre sportif	Toute personne qui aide à l'application des règles/lois et de l'éthique, par exemple : les arbitres, les commissaires, les marshals, les juges, les marqueurs, etc.
Représentants	Par exemple, le personnel d'encadrement, les cadres, le personnel médical des équipes ou des compétiteurs
Sport	Toutes les formes d'activités physiques compétitives qui, par une participation occasionnelle ou organisée, visent à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à nouer des relations sociales ou à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux.

CRITÈRES DE PERFORMANCE (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCB2.1 Veiller à ce que la présentation et le comportement personnels soient conformes aux normes de conduite des juges ou arbitres sportifs

PCB2.2 Utiliser les compétences interpersonnelles pour établir une relation efficace avec les compétiteurs et leurs représentants afin de créer les conditions nécessaires au succès du match, de l'événement ou de la compétition sportive

PCB2.3 Afficher la confiance et l'autorité tout en s'efforçant de maintenir un esprit de coopération avec les compétiteurs et leurs représentants

PCB2.4 Respecter les règles/lois et l'éthique du sport dans toutes les communications avec les compétiteurs et leurs représentants

PCB2.5 Communiquer clairement avec les compétiteurs et leurs représentants en utilisant les méthodes de communication établies pour le sport et les normes de conduite des juges ou arbitres sportifs

PCB2.6 Démontrer du respect pour les compétiteurs et leurs représentants en les traitant de manière juste et équitable

PCB2.7 Résister aux pressions des compétiteurs et de leurs représentants pour influencer les décisions

PCB2.8 Utiliser le langage et d'autres formes de communication qui tiennent compte des différences sociales et culturelles

PCB2.9 Agir dans les limites de sa propre autorité.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KB2.1 Pourquoi il est vital que le juge ou arbitre sportif développe des relations de travail efficaces avec les compétiteurs, les directeurs, les entraîneurs, le personnel médical et les autres personnes qui représentent les compétiteurs

KB2.2 La différence entre la façon dont le juge ou arbitre sportif se perçoit et la façon dont il peut être perçu par les autres

KB2.3 L'importance de la présentation et du comportement personnels lors de l'interaction avec les compétiteurs et leurs représentants et les types de comportement compatibles avec le développement de bonnes relations de travail et collaboration

KB2.4 La contribution de relations de travail et de collaborations efficaces entre le juge ou arbitre sportif et les compétiteurs au succès des événements ou compétitions sportives

KB2.5 Les types de compétences interpersonnelles qui aident à établir des relations efficaces avec les compétiteurs et leurs représentants

KB2.6 Comment le juge ou arbitre sportif fait preuve de confiance et d'autorité tout en travaillant activement pour maintenir une coopération avec les compétiteurs et leurs représentants

KB2.7 Pourquoi une communication claire avec les compétiteurs et leurs représentants est importante et les méthodes de communication appropriées au sport

KB2.8 Les types de comportement qui montrent du respect pour les compétiteurs et leurs représentants et les traitent de manière juste et équitable

KB2.9 Les techniques que les juges et arbitres sportifs peuvent utiliser pour résister aux pressions exercées par les compétiteurs et leurs représentants pour influencer la prise de décision et comment résister à ces pressions

KB2.10 Les types de différences sociales et culturelles que les juges ou arbitres sportifs rencontrent au cours de leur pratique et comment être sensible à ces différences, par exemple par l'utilisation du langage et des gestes

KB2.11 Pourquoi il est important que le juge ou arbitre sportif agisse dans les limites de sa propre autorité.

Michi Meister and Sean Edwards umpire Euro Hockey League 2018-2019 HC Oranje-Rood v SV Arminen (Pool A) (Photo: EHF/World Sport pics (c))

UNITÉ B3

CAPACITÉ À TRAVAILLER ET COLLABORER AVEC LE PERSONNEL DE L'ÉVÉNEMENT OU DE LA COMPÉTITION SPORTIVE

RÉSUMÉ

Cette unité concerne l'établissement et le maintien de relations efficaces avec le personnel de l'événement ou de la compétition sportive. Elle met l'accent sur la présentation et le comportement personnels, l'utilisation des compétences interpersonnelles, le travail d'équipe efficace, la liaison et la communication, le soutien mutuel et la résolution des désaccords.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette norme.

Communication	Toutes les formes de communication, y compris le langage parlé, écrit et corporel, l'utilisation d'images visuelles et les démonstrations pratiques. Cela devrait inclure les compétences en langues étrangères pour les juges ou arbitres sportifs opérant au niveau international.
Compétition sportive	Il peut s'agir d'un seul match, d'un événement ou d'un tournoi par exemple.
Personnel de l'événement	Ceux qui soutiennent la compétition sportive, par exemple, la direction de l'événement, le personnel de sécurité, le personnel marketing, les secouristes, etc. Le personnel chargé de l'événement et de la compétition sportive peut être des employés rémunérés ou des bénévoles.
Juge ou arbitre sportif	Toute personne qui aide à l'application des règles/lois et de l'éthique, par exemple : les arbitres, les commissaires, les marshals, les juges, les marqueurs, etc.
Sport	Toutes les formes d'activités physiques compétitives qui, par une participation occasionnelle ou organisée, visent à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à nouer des relations sociales ou à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux.

CRITÈRES DE PERFORMANCE (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCB3.1 Identifier le personnel concerné par l'événement ou la compétition sportive, son rôle et la façon d'assurer la liaison avec ce personnel

PCB3.2 Veiller à ce que la présentation et le comportement personnels soient conformes aux normes du sport pour les juges et arbitres sportifs

PCB3.3 Utiliser les compétences interpersonnelles pour établir des relations de travail et de collaboration avec le personnel de l'événement ou de la compétition sportive

PCB3.4 Identifier et confirmer toute situation concernant l'événement ou la compétition sportive que les juges et arbitres sportifs et le personnel de l'événement doivent aborder et convenir d'une approche commune

PCB3.5 Confirmer les dispositions, les procédures de travail et de collaboration, et les rôles et responsabilités avec le personnel de l'événement ou de la compétition sportive

PCB3.6 Exercer le rôle et les responsabilités convenus, en assurant une coordination efficace avec le personnel de l'événement ou de la compétition sportive

PCB3.7 Communiquer rapidement et clairement avec le personnel chargé de l'événement ou de la compétition sportive

PCB3.8 Agir dans les limites de sa propre autorité/responsabilité et traiter le personnel chargé de l'événement ou de la compétition sportive de manière juste et équitable

PCB3.9 Travailler avec le personnel de l'événement ou de la compétition sportive pour assurer le succès de la compétition et la bonne réputation du sport.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KB3.1 Pourquoi il est important que le juge ou arbitre sportif établisse des relations de travail efficaces avec le personnel de l'événement ou de la compétition sportive

KB3.2 Les types de personnel avec lesquels le juge ou arbitre sportif doit interagir, quelles sont leurs responsabilités et comment interagir avec eux

KB3.3 Pourquoi il est important de traiter le personnel de l'événement ou de la compétition sportive de manière juste et équitable.

KB3.4 Comment utiliser les compétences interpersonnelles pour établir et maintenir des relations de collaboration avec le personnel de l'événement ou de la compétition sportive

KB3.5 Pourquoi la communication avec le personnel de l'événement ou de la compétition sportive est importante et comment communiquer selon les protocoles du sport

KB3.6 Situations dans lesquelles le juge ou arbitre sportif doit fournir une assistance au personnel de l'événement ou de la compétition sportive, demander une assistance et convenir d'une approche commune

KB3.7 L'importance de ne pas dépasser les limites de sa propre autorité.

UNITÉ B4

COMMUNIQUER AVEC LES MÉDIAS

RÉSUMÉ

Cette unité s'applique aux juges et arbitres sportifs qui ont une relation avec les médias. Elle couvre l'établissement et le maintien d'une relation productive avec les représentants des médias et la satisfaction de leurs besoins en ce qui concerne 'événement ou la compétition sportive dans le respect des règles/lois et de l'éthique du sport. Elle couvre également la fourniture d'informations aux médias dans les limites de leur propre rôle et responsabilités et des exigences organisationnelles. L'unité fait également référence à l'utilisation responsable des réseaux sociaux.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette norme.

Communication	Toutes les formes de communication, y compris le langage parlé, écrit et corporel, l'utilisation d'images visuelles et les démonstrations pratiques. Cela devrait inclure les compétences en langues étrangères pour les juges ou arbitres sportifs opérant au niveau international.
Compétition sportive	Il peut s'agir d'un seul match, d'un événement ou d'un tournoi par exemple.
Juge ou arbitre sportif	Toute personne qui aide à l'application des règles/lois et de l'éthique, par exemple : les arbitres, les commissaires, les marshals, les juges, les marqueurs, etc.
Médias	Par exemple, les médias magazine et internet, la télévision, la radio, le diffuseur hôte, les photographes, les plateformes de réseaux sociaux.
Présenter le sport de manière positive	Par exemple, ne pas critiquer les autres juges ou arbitres sportifs, ne pas afficher de photos avec les compétiteurs, ne pas proposer d'interprétation des règles/lois et de l'éthique sans l'autorisation de l'organisation.
Les réseaux sociaux	Par exemple, les groupes et forums de discussion en ligne et autres plateformes qui permettent aux utilisateurs de créer et de partager des contenus.
Sport	Toutes les formes d'activités physiques compétitives qui, par une participation occasionnelle ou organisée, visent à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à nouer des relations sociales ou à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux.

CRITÈRES DE PERFORMANCE (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCB4.1 Identifier la présence des médias lors d'un événement ou d'une compétition sportive et établir leur rôle et leurs exigences

PCB4.2 Vérifier que les exigences relatives aux médias sont conformes aux règles/lois et à l'éthique du sport

PCB4.3 Identifier les représentants des médias qui seront importants pour le rôle de juge ou arbitre sportif et s'assurer qu'ils comprennent les exigences de l'événement ou de la compétition sportive

PCB4.4 Maintenir le contact avec les représentants des médias pendant l'événement ou la compétition sportive et s'assurer que les exigences sont respectées comme convenu

PCB4.5 S'assurer que sa propre organisation donne son autorisation avant de fournir des informations, des points de vue et des interprétations aux médias

PCB4.6 Communiquer les informations, points de vue et interprétations de manière claire, concise et confiante, conformément aux politiques et directives pertinentes

PCB4.7 Se présenter, présenter ses collègues et le sport de manière positive, dans toutes les interactions avec les médias, y compris les réseaux sociaux.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KB4.1 Le rôle que jouent les médias dans le sport et comment les médias peuvent contribuer au développement du sport

KB4.2 L'importance de comprendre le rôle des médias lors d'un événement ou d'une compétition sportive, de connaître leur rôle et leurs exigences et de vérifier que ces exigences sont conformes aux règles/lois et à l'éthique du sport

KB4.3 Pourquoi il est important de s'assurer que sa propre organisation donne son autorisation avant qu'un juge ou arbitre sportif ne fournisse des informations, des points de vue et des interprétations aux médias et comment obtenir l'autorisation

KB3.4 L'importance de suivre les politiques et les lignes directrices de sa propre organisation lorsqu'elle interagit avec les médias

KB4.5 Les avantages et les risques des réseaux sociaux et pourquoi il est important que le juge ou arbitre sportif suive la politique de l'organisation lorsqu'il utilise les réseaux sociaux

KB4.6 Pourquoi il est important de se présenter, de présenter ses collègues et son sport de manière positive, dans toutes les interactions avec les médias, y compris les réseaux sociaux.

RÔLE CLÉ

C

COMPÉTITION

UNITÉ C1

S'assurer que l'environnement de l'événement ou de la compétition sportive respecte les règles/lois et l'éthique du sport

UNITÉ C2

Appliquer le devoir de responsabilité envers les compétiteurs et les autres juges ou arbitres sportifs

UNITÉ C3

Surveiller l'événement ou la compétition sportive et appliquer les règles/lois et l'éthique du sport

UNITÉ C4

Superviser l'événement ou la compétition sportive et juger la qualité des performances selon les normes du sport/de la compétition

UNITÉ C5

Gérer les conflits dans le cadre du rôle de juge ou d'arbitre sportif

ONSIDE
Enhancing the skills of Sport Officials in Europe

UNITÉ C1

S'ASSURER QUE L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉVÉNEMENT OU DE LA COMPÉTITION SPORTIVE RESPECTE LES RÈGLES/LOIS ET L'ÉTHIQUE DU SPORT

RÉSUMÉ

Cette unité concerne le rôle du juge ou arbitre sportif dans le contrôle de l'environnement de l'événement ou de la compétition, l'identification de tout écart par rapport aux règles/lois et à l'éthique du sport ou de la compétition sportive et, si nécessaire, le signalement des problèmes à d'autres personnes pour s'assurer qu'ils sont corrigés.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette norme.

Compétition sportive	Il peut s'agir d'un seul match, d'un événement ou d'un tournoi par exemple.
Environment de competition sportive	La zone où les compétiteurs sont en compétition. Il peut s'agir d'un terrain, d'une piscine, d'un hippodrome, d'un court de tennis, etc.
Sport	Toutes les formes d'activités physiques compétitives qui, par une participation occasionnelle ou organisée, visent à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à nouer des relations sociales ou à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux
Juge ou arbitre sportif	Toute personne qui aide à l'application des règles/lois et de l'éthique, par exemple : les arbitres, les commissaires, les marshals, les juges, les marqueurs, etc

CRITÈRES DE PERFORMANCE (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCC1.1 Identifier les différentes règles et normes de concurrence

PCC1.2 Vérifier que l'environnement de l'événement ou de la compétition sportive respecte les règles/lois et l'éthique du sport

PCC1.3 Reporter toute irrégularité au personnel responsable, comme l'exige le sport

PCC1.4 Se familiariser avec les procédures d'urgence pour l'environnement de l'événement ou de la compétition sportive et avec leur propre rôle et responsabilités en ce qui concerne les urgences

PCC1.5 Remplir tous les dossiers et partager les informations concernant l'environnement de l'événement ou de la compétition sportive avec les collègues appropriés.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KC1.1 Pourquoi il est important pour le juge ou arbitre sportif de se familiariser avec les règles et les normes de chaque événement ou compétition sportive

KC1.2 Les collègues responsables des différents aspects de la santé et de la sécurité avant, pendant et après l'événement ou la compétition sportive

KC1.3 Les règles/lois et l'éthique du sport et leur application à l'environnement de l'événement ou la compétition sportive

KC1.4 Les types d'irrégularités dans l'environnement de l'événement ou la compétition sportive qui peuvent se produire et la manière dont le juge ou arbitre sportif doit les traiter

KC1.5 Le rôle et les responsabilités propres en ce qui concerne les situations d'urgence dans l'environnement de l'événement ou la compétition sportive

KC1.6 La contribution, le rôle et les responsabilités du juge ou arbitre sportif dans le maintien d'un environnement sportif éthique et équitable.

UNITÉ C2

APPLIQUER LE DEVOIR DE RESPONSABILITÉ ENVERS LES COMPÉTITEURS ET LES AUTRES JUGES OU ARBITRES SPORTIFS

RÉSUMÉ

Cette unité concerne la compétence du juge ou arbitre sportif à un devoir de vigilance envers les compétiteurs et les autres juges et arbitres sportifs pendant l'événement ou la compétition sportive. Elle implique d'être capable de surveiller le comportement des compétiteurs, des juges et arbitres sportifs et des autres personnes, d'identifier les dangers et de s'assurer que ces dangers sont correctement contrôlés.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette norme.

Compétition sportive	Il peut s'agir d'un seul match, d'un événement ou d'un tournoi par exemple.
Environnement de la concurrence	La zone où les compétiteurs sont en compétition. Il peut s'agir d'un terrain, d'une piscine, d'un hippodrome, d'un court de tennis, etc.
Compétiteurs	Ceux qui participent à la compétition, par exemple, les joueurs, les participants, les gymnastes, les cavaliers, etc.
Contrôles	Les moyens de réduire le risque à un niveau acceptable.
Devoir de vigilance	Toujours agir dans le meilleur intérêt d'autrui, ne pas agir ou ne pas agir d'une manière qui cause un préjudice, agir dans les limites de sa propre compétence.
Risque	Quelque chose qui peut causer du tort
Juge ou arbitre sportif	Toute personne qui aide à l'application des règles/lois et de l'éthique, par exemple : les arbitres, les commissaires, les marshals, les juges, les marqueurs, etc.
Autres participants à la compétition sportive	Par exemple, le personnel de soutien, le personnel médical, les entraîneurs, etc.
Accessoires personnels	Par exemple, les bijoux, les piercings, etc.
Le bien-être psychologique	S'assurer, par exemple, que les compétiteurs ou les juges et arbitres sportifs ne subissent pas d'abus, ce qui est inacceptable selon l'éthique du sport.
Risque	La probabilité qu'un danger cause un dommage et le degré de dommage qu'il causera. Les risques doivent être contrôlés dans le cadre des règles/lois et de l'éthique du sport.
Sport	Toutes les formes d'activités physiques compétitives qui, par une participation occasionnelle ou organisée, visent à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à nouer des relations sociales ou à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux.

CRITÈRES DE PERFORMANCE (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCC2.1 Identifier les procédures nécessaires pour remplir son devoir de vigilance

PCC2.2 S'assurer que son propre comportement respecte les procédures définies pour le devoir de vigilance

PCC2.3 Vérifier que les vêtements, l'équipement et les accessoires personnels des compétiteurs sont sûrs, conformes aux règles/lois et à l'éthique du sport, et fournir des conseils et un soutien appropriés si nécessaire

PCC2.4 Surveiller le comportement des compétiteurs, des juge ou arbitre sportif s et des autres personnes impliquées dans l'événement ou la compétition sportive

PCC2.5 Identifier les dangers pendant l'événement ou la compétition sportive et s'assurer que ces dangers sont évalués et contrôlés conformément aux règles/lois et à l'éthique du sport

PCC2.6 Identifier quand le bien-être des compétiteurs ou des juges et arbitres sportifs est en danger et prendre des mesures en accord avec les règles/lois et l'éthique du sport

PCC2.7 En cas d'urgence, assumer son propre rôle et ses propres responsabilités conformément aux procédures d'urgence convenues

PCC2.8 Remplir tous les dossiers et partager les informations concernant le devoir de vigilance avec les collègues appropriés.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KC2.1 Qu'est-ce que le devoir de vigilance et pourquoi le devoir de vigilance est vital pour le rôle du juge ou arbitre

KC2.2 Les responsabilités du juge ou arbitre en matière de devoir de vigilance et les procédures qu'il doit suivre

KC2.3 L'importance pour le juge ou arbitre sportif d'être un bon modèle en ce qui concerne le devoir de vigilance

KC2.4 Les règles de sécurité qui couvrent les vêtements, l'équipement et les accessoires personnels des compétiteurs conformément aux règles/lois et à l'éthique du sport, et comment s'assurer que les compétiteurs les respectent

KC2.5 Les techniques que le juge ou arbitre sportif peut utiliser pour identifier les dangers possibles pendant l'événement ou la compétition sportive

KC2.6 Les types de dangers qui peuvent survenir pendant les événements ou compétitions sportives et comment évaluer et contrôler les risques conformément aux règles/lois et à l'éthique du sport.

UNITÉ C3

SURVEILLER L'ÉVÉNEMENT OU LA COMPÉTITION SPORTIVE ET APPLIQUER LES RÈGLES/LOIS ET L'ÉTHIQUE DU SPORT

RÉSUMÉ

Cette unité concerne la surveillance de la compétition, l'application des règles/lois et de l'éthique du sport, ainsi que la prise et la communication de décisions tout en maintenant son propre contrôle et en résistant aux pressions visant à modifier les décisions.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette norme.

Communication	Toutes les formes de communication, y compris le langage parlé, écrit et corporel, l'utilisation d'images visuelles et les démonstrations pratiques. Cela devrait inclure les compétences en langues étrangères pour les juges ou arbitres sportifs opérant au niveau international.
Compétition sportive	Il peut s'agir d'un seul match, d'un événement ou d'un tournoi par exemple.
Compétiteurs	Ceux qui participent à la compétition, par exemple, les joueurs, les participants, les gymnastes, les cavaliers, etc.
Juge ou arbitre sportif	Toute personne qui aide à l'application des règles/lois et de l'éthique, par exemple : les arbitres, les commissaires, les marshals, les juges, les marqueurs, etc.
Autres participants à la compétition sportive	Par exemple, le personnel de soutien, le personnel médical, les entraîneurs, etc.
Équipement personnel	Par exemple, des vêtements, des sifflets, des carnets de notes, des drapeaux, des pistolets de départ, des chronomètres, etc. selon le sport et le rôle.
Sport	Toutes les formes d'activités physiques compétitives qui, par une participation occasionnelle ou organisée, visent à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à nouer des relations sociales ou à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux.

CRITÈRES DE PERFORMANCE (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCC3.1 Veiller à ce que sa propre condition physique et psychologique réponde aux exigences de l'arbitrage de l'événement ou la compétition sportive

PCC3.2 Accéder aux informations sur l'événement ou la compétition sportive, les compétiteurs et les règles et exigences spécifiques et les interpréter, en identifiant les questions qui peuvent nécessiter une attention particulière

PCC3.3 Veiller à ce que tout son équipement personnel soit disponible et prêt pour l'arbitrage à venir

PCC3.4 Maintenir l'attention et la concentration tout au long de l'événement ou la compétition sportive

PCC3.5 Prendre des décisions conformément aux règles/lois et à l'éthique du sport, en fonction du niveau de l'événement ou de la compétition sportive et de son propre rôle

PCC3.6 Communiquer les décisions clairement et au moment opportun

PCC3.7 Maintenir une présence confiante qui stimule le respect et un comportement positif

PCC3.8 Gérer les influences et les pressions des compétiteurs, des spectateurs et des autres personnes impliquées dans la compétition

PCC3.9 Maintenir une maîtrise de soi et un comportement conforme aux normes de conduite des juges et arbitres sportifs

PCC3.10 Enregistrer, rapporter et vérifier les résultats de l'événement ou la compétition sportive et toute autre information pertinente pour les compétiteurs, les autres juges et arbitres sportifs ou les autres personnes impliquées dans la compétition.

CONNAISSANCE ET COMPREHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KC3.1 Les règles/lois et l'éthique du sport et comment les interpréter avec précision

KC3.2 Les normes du sport concernant la condition physique et psychologique du juge ou arbitre sportif et pourquoi il est important de les maintenir

KC3.3 Les activités permettant de maintenir au niveau demandé sa propre condition physique et psychologique avant et pendant l'événement ou la compétition sportive

KC3.4 Les types de problèmes qui peuvent être anticipés avant l'événement ou la compétition sportive et qui nécessitent une attention particulière de la part de l'équipe d'arbitres ou juges

KC3.5 L'importance de maintenir l'attention et la concentration tout au long de l'événement ou la compétition sportive

KC3.6 Les techniques d'observation et de prise de décision adaptées à la discipline sportive

KC3.7 Comment gérer et minimiser les influences et les pressions des compétiteurs, des spectateurs et des autres personnes impliquées dans l'événement ou la compétition sportive

KC3.8 L'importance pour le juge ou arbitre sportif de prendre des décisions rapides et précises en fonction des règles/lois et de l'éthique du sport, du niveau de l'événement ou la compétition sportive et de son propre rôle

KC3.9 Comment communiquer les décisions clairement et au moment opportun

KC3.10 Comment maintenir une présence confiante qui stimule le respect et le comportement positif des compétiteurs et de leurs représentants

KC3.11 L'importance de la maîtrise de soi et comment gérer ses propres sentiments et comportements lors des compétitions

KC3.12 La technologie à la disposition d'un juge ou arbitre dans son sport et comment l'utiliser comme un outil pour l'aider dans son rôle.

UNITÉ C4

SUPERVISER L'ÉVÉNEMENT OU LA COMPÉTITION SPORTIVE ET JUGER LA QUALITÉ DES PERFORMANCES SELON LES NORMES DU SPORT/DE LA COMPÉTITION

RÉSUMÉ

Cette unité concerne l'exercice de la fonction de juge ou d'arbitre dans un sport où des évaluations qualitatives sont faites sur les performances des compétiteurs, par exemple, la gymnastique, la boxe ou le patinage artistique. L'unité couvre l'observation, l'évaluation des performances et la formulation et la communication de jugements, en recherchant, si nécessaire, un consensus avec les autres juges.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette norme.

Communication	Toutes les formes de communication, y compris le langage parlé, écrit et corporel, l'utilisation d'images visuelles et les démonstrations pratiques. Cela devrait inclure les compétences en langues étrangères pour les juges ou arbitres sportifs opérant au niveau international.
Compétition sportive	Il peut s'agir d'un seul match, d'un événement ou d'un tournoi par exemple.
Compétiteurs	Ceux qui participent à la compétition, par exemple, les joueurs, les participants, les gymnastes, les cavaliers, etc.
Juge	Personne chargée d'évaluer la qualité des performances d'un compétiteur à l'aide de normes et de gradations convenues.
Juge ou arbitre sportif	Toute personne qui aide à l'application des règles/lois et de l'éthique, par exemple : les arbitres, les commissaires, les marshals, les juges, les marqueurs, etc.
Sport	Toutes les formes d'activités physiques compétitives qui, par une participation occasionnelle ou organisée, visent à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à nouer des relations sociales ou à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux.

CRITÈRES DE PERFORMANCE (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCC4.1 Identifier et évaluer les normes de performance, les graduations pour l'événement ou la compétition sportive et les informations requises pour étayer les jugements

PCC4.2 Surveiller les performances des compétiteurs en fonction de leur propre rôle dans l'événement ou la compétition sportive

PCC4.3 Évaluer objectivement et précisément les performances des compétiteurs par rapport aux normes et aux graduations convenues, d'une manière qui puisse être justifiée par des preuves

PCC4.4 Le cas échéant, travailler en coopération avec d'autres juges pour parvenir à des jugements par consensus

PCC4.5 Enregistrer et communiquer les jugements rapidement, de manière cohérente et dans le format requis pour l'événement ou la compétition sportive.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KC4.1 Les normes de performance, les graduations des événements ou compétitions sportives et les informations requises pour étayer les jugements

KC4.2 Comment contrôler les performances des compétiteurs en fonction de son propre rôle dans l'événement ou la compétition sportive

KC4.3 L'importance vitale d'évaluer objectivement et précisément les performances des compétiteurs par rapport aux normes et aux gradations convenues, d'une manière qui puisse être justifiée par des preuves et informations

KC4.4 Comment faire des évaluations objectives et précises des performances des compétiteurs

KC4.5 Comment enregistrer et communiquer les jugements rapidement, de manière cohérente et dans le format requis pour l'événement ou la compétition sportive

KC4.6 Les situations dans lesquelles il peut être important que le juge ou arbitre sportif travaille en coopération avec d'autres acteurs sportifs pour juger de la qualité des performances.

STANDARD C5

GÉRER LES CONFLITS DANS LE CADRE DU RÔLE DE JUGE OU D'ARBITRE SPORTIF

RÉSUMÉ

Cette unité vise à surveiller l'événement ou la compétition sportive et à identifier le risque de conflit, à chercher à réduire ce risque et à traiter le conflit lorsqu'il survient en utilisant des techniques de désescalade/désamorçage.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette norme.

Communication	Toutes les formes de communication, y compris le langage parlé, écrit et corporel, l'utilisation d'images visuelles et les démonstrations pratiques. Cela devrait inclure les compétences en langues étrangères pour les juges ou arbitres sportifs opérant au niveau international.
Compétition sportive	Il peut s'agir d'un seul match, d'un événement ou d'un tournoi par exemple.
Compétiteurs	Ceux qui participent à la compétition, par exemple, les joueurs, les participants, les gymnastes, les cavaliers, etc.
Conflit	Les litiges entre compétiteurs, entre compétiteurs et juge ou arbitre sportif s ou y compris les autres personnes impliquées dans la compétition. Les conflits impliquent généralement un langage et un comportement qui ne sont pas conformes à l'éthique du sport.
Juge ou arbitre sportif	Toute personne qui aide à l'application des règles/lois et de l'éthique, par exemple : les arbitres, les commissaires, les marshals, les juges, les marqueurs, etc.
Autres participants à la compétition sportive	Par exemple, le personnel de soutien, le personnel médical, les entraîneurs, etc.
Sport	Toutes les formes d'activités physiques compétitives qui, par une participation occasionnelle ou organisée, visent à exprimer ou à améliorer la condition physique et le bien-être mental, à nouer des relations sociales ou à obtenir des résultats en compétition à tous les niveaux.

CRITÈRES DE PERFORMANCE (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCC5.1 Utiliser les compétences interpersonnelles pour encourager les compétiteurs, leurs représentants, les autres juges et arbitres sportifs et les autres personnes impliquées dans la compétition à partager la responsabilité d'un comportement fondé sur l'esprit sportif

PCC5.2 Surveiller le comportement des compétiteurs, des représentants des compétiteurs et des juges et arbitres sportifs pendant la compétition et identifier tout risque de conflit

PCC5.3 Tenter de prévenir les situations de conflit avant qu'elles ne se produisent

PCC5.4 Reconnaître le conflit lorsqu'il se produit et le traiter rapidement et de manière cohérente

PCC5.5 Chercher à désamorcer le conflit :

- en faisant preuve d'empathie pour les personnes concernées
- avec une approche et un comportement positifs qui apaisent la situation
- par une identification des causes du conflit
- par une invitation à la coopération des personnes concernées
- en trouvant une solution au problème
- en utilisant une communication efficace
- par la négociation lorsque cela est possible
- par la reconnaissance d'un comportement positif
- par l'application justifiable et cohérente de sanctions

PCC5.6 Être équitable, impartial et cohérent dans la prise de décision, en fournissant des éclaircissements lorsque cela est utile

PCC5.7 Enregistrer et rapporter les situations de conflit, la résolution des conflits et leurs résultats, le cas échéant.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KC5.1 L'importance de la gestion des conflits pendant les compétitions sportives et l'impact négatif de ces conflits sur le succès des événements et compétitions sportives, et l'image publique du sport

KC5.2 L'importance pour tous les acteurs de l'événement ou de la compétition sportive de partager la responsabilité d'un bon comportement sportif et la manière dont le juge ou arbitre sportif peut utiliser ses compétences interpersonnelles pour maintenir une atmosphère saine

KC5.3 Comment identifier tout potentiel de conflit pendant l'événement ou la compétition sportive et l'importance de l'anticipation

KC5.4 Comment gérer les conflits dans un contexte sportif

KC5.5 L'importance de traiter les conflits rapidement et de manière cohérente

KC5.6 L'éventail des techniques de désescalade/désamorçage des conflits à la disposition du juge ou de l'arbitre sportif et comment les appliquer pendant la compétition :

- faire preuve d'empathie pour les personnes concernées
- avoir une approche et un comportement positifs qui apaisent la situation
- identifier les causes de conflit
- inviter les personnes concernées à coopérer
- trouver une méthode de résolution du problème
- avoir une communication efficace
- négocier lorsque cela est possible
- reconnaitre un comportement positif
- par une application justifiable et cohérente des sanctions

KC5.7 L'importance d'être équitable, impartial et cohérent dans la prise de décision, de fournir des éclaircissements lorsque cela est utile et de montrer comment cela contribue à minimiser les conflits.

RÔLE CLÉ

D

INFORMATION

UNITÉ D1

Recueillir, enregistrer et stocker les informations requises par le rôle de juge ou arbitre sportif

UNITÉ D2

Fournir des informations à d'autres personnes, comme l'exige le rôle de juge ou arbitre sportif

ONSIDE

Enhancing the skills of Sport Officials in Europe

UNITÉ D1

RECUEILLIR, ENREGISTRER ET STOCKER LES INFORMATIONS REQUISES PAR LE RÔLE DE JUGE OU D'ARBITRE SPORTIF

RÉSUMÉ

Cette unité concerne la collecte, l'enregistrement et le stockage des informations relatives au rôle du juge ou de l'arbitre sportif.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette norme.

Informations	Tous les types d'informations en rapport avec le rôle du juge ou de l'arbitre sportif, par exemple, les résultats, les certifications, les sanctions appliquées aux compétiteurs, etc.
Stockage des informations	Soit sous forme papier, soit sous forme électronique.
Personnes autorisées	Les personnes qui sont autorisées à accéder aux informations du juge ou de l'arbitre sportif conformément aux politiques et procédures de l'organisation.
Enregistrement des informations	Soit sur papier, soit sous forme électronique

CRITÈRES DE PERFORMANCE (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCD1.1 Recueillir les informations relatives au rôle de juge ou arbitre sportif avant le l'événement ou la compétition sportive

PCD1.2 Suivre les procédures d'enregistrement des informations requises par les lois, les règles et l'éthique du sport

PCD1.3 S'assurer que les dossiers sont clairs, précis et complets

PCD1.4 Conserver les informations en toute sécurité conformément aux systèmes et procédures de leur organisation

PCD1.5 Conservez les dossiers en toute sécurité afin qu'ils puissent être récupérés en cas de besoin et qu'ils ne soient pas accessibles aux personnes non autorisées.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KD1.1 L'importance d'une gestion précise de l'information pour le rôle de juge ou arbitre sportif

KD1.2 Les informations relatives au rôle de juge ou arbitre sportif dont il est responsable

KD1.3 Comment tenir des registres clairs, précis et complets

KD1.4 Les exigences du sport en matière de stockage sécurisé des informations selon les systèmes et procédures de leur organisation

KD1.5 L'importance de préserver la confidentialité des informations et les protocoles à suivre pour protéger la confidentialité.

UNITÉ D2

FOURNIR DES INFORMATIONS À D'AUTRES PERSONNES, COMME L'EXIGE LE RÔLE DE JUGE OU ARBITRE SPORTIF

RÉSUMÉ

Cette unité concerne les communications avec d'autres juges ou arbitres sportifs ou personnes autorisées au sein de l'organisation.

TERMINOLOGIE

Les explications et exemples suivants s'appliquent dans le cadre de cette norme.

Authorised people	Les personnes qui sont autorisées à accéder aux informations du juge ou de l'arbitre sportif conformément aux politiques et procédures de l'organisation.
Information	Tous les types d'informations en rapport avec le rôle de juge ou arbitre sportif. Les informations peuvent être orales ou écrites, sur papier ou sous forme numérique.
Providing information	Oralement, sous forme papier ou électronique.
Recording information	Soit sur papier, soit sous forme électronique.

PERFORMANCE CRITERIA (PC)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit :

PCD2.1 Evaluer les demandes d'information et s'assurer que la fourniture de ces informations est conforme à ses propres rôles, responsabilités et compétences

PCD2.2 Clarifier les zones d'incertitude concernant la demande

PCD2.3 Fournir des rapports précis, opportuns et clairs aux personnes autorisées, d'une manière qui réponde à leurs besoins et dans le format requis

PCD2.4 Faire des contributions utiles aux discussions, en développant des points et des idées

PCD2.5 Donner à d'autres personnes la possibilité d'apporter leurs idées et opinions et de les prendre en compte.

CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION (K)

Le juge ou arbitre sportif compétent doit savoir et comprendre :

KD2.1 Pourquoi il est important de répondre aux demandes d'information d'une manière qui soit cohérente avec son rôle, ses responsabilités et ses compétences et avec les exigences de l'organisation d'appartenance

KD2.2 Comment fournir des rapports précis, opportuns et clairs aux personnes autorisées, de manière à répondre à leurs besoins et dans le format requis

KD2.3 Les types d'informations qui peuvent être discutées avec les personnes autorisées et comment atteindre l'objectif de la discussion

KD2.4 Pourquoi il est important de donner à d'autres personnes la possibilité d'apporter leurs idées et opinions et d'en tenir compte lors des discussions.

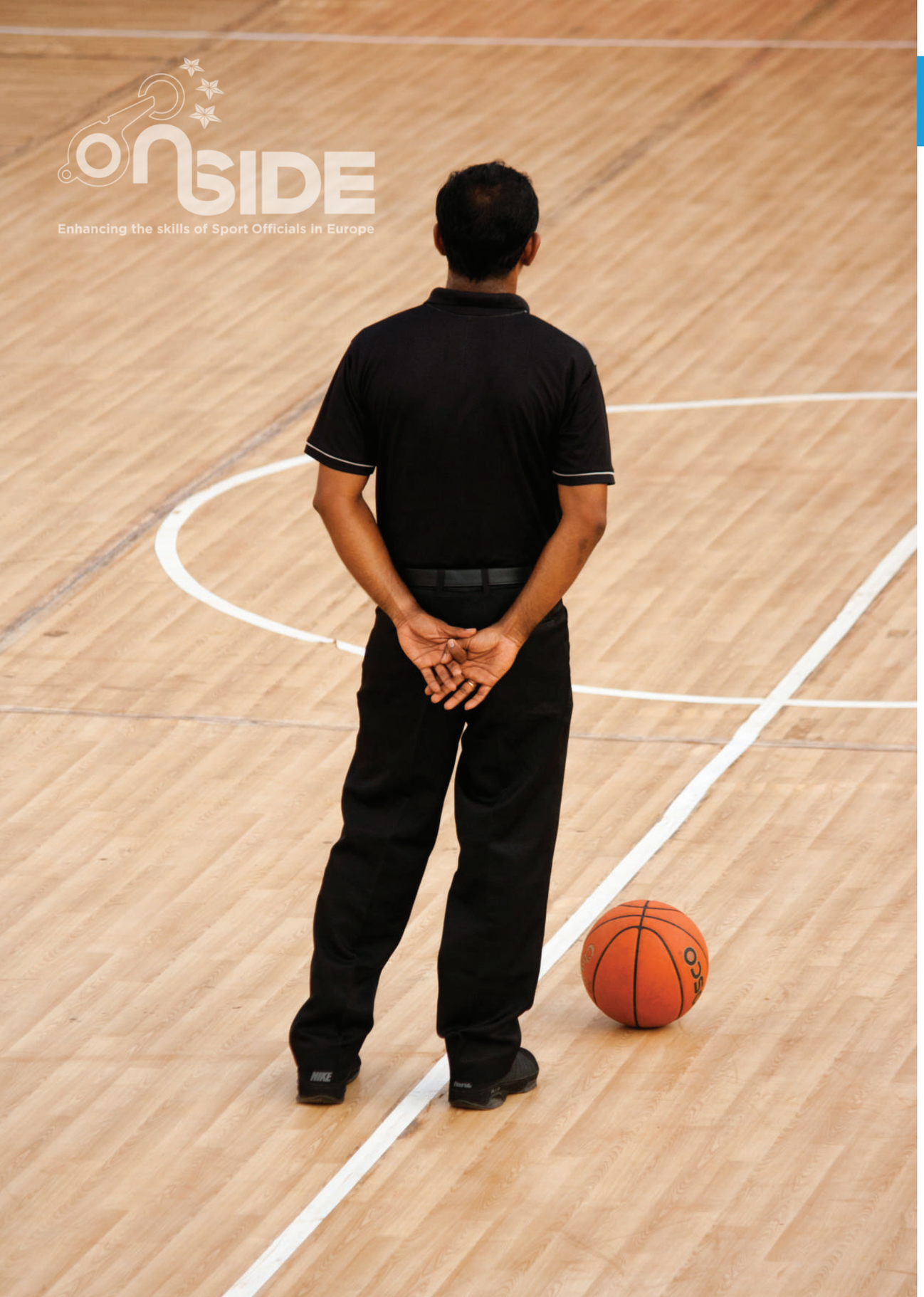

LE PARTENARIAT ONSIDE

COORDINATEUR

www.eose.org
eosesec@eose.org

PARTENAIRE HERITAGE ONSIDE

www.ifso.sport
info@ifso.sport

France
Association Française du Corps Arbitral Multisports

Suisse / Europe
European Athletics

Royaume-Uni
British Wheelchair Basketball

Luxembourg / Europe
European Table Tennis Union

Royaume-Uni
Sports Officials UK

Malte
SportMalta

Autriche / Europe
European Handball Federation

Roumanie
Romanian Football Federation

Bulgarie
National Sports Academy «Vassil Levski»

Pays-Bas
Dutch Olympic Committee *
Dutch Sports Federation

FORMATION INNOVANTE VISANT A RENFORCER LES COMPÉTENCES DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS EN EUROPE

EUROPEAN OBSERVATOIRE OF SPORT AND EMPLOYMENT

COORDINATEUR ONSIDE

www.eose.org

IFSO International Federation For Sports Officials

PARTENAIRE HERITAGE ONSIDE

www.ifso.sport

création graphique : www.hello-kaleidoscope.com (Manon Ducreux)

Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.